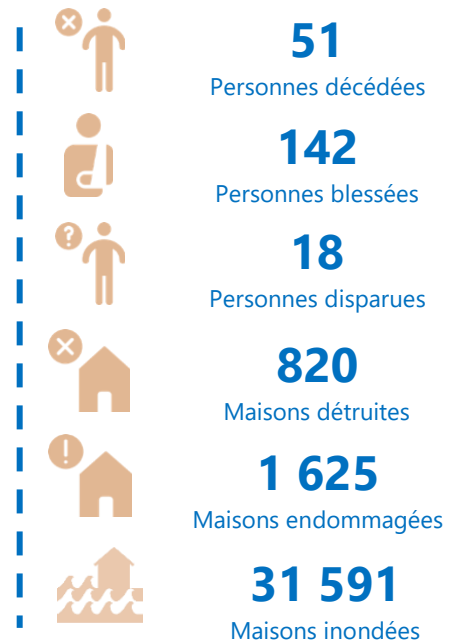
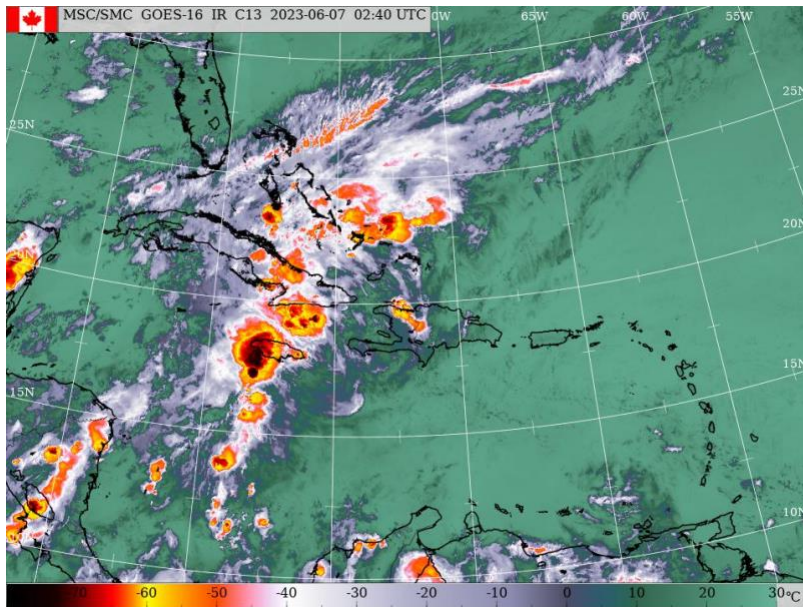




Système national de gestion des risques de désastre
Secrétariat permanent de gestion des risques de désastre
Centre d'opérations d'urgence national

Intempéries des 2 et 3 juin 2023

Mardi 6 juin 2023 - Rapport de situation #4



Faits saillants

- Le bilan des pluies, enregistrées dans la plupart des départements du pays, les 2 et 3 juin 2023, s'élève à 51 décès, 142 blessés et 18 personnes portées disparues. Dans les zones touchées, 31 591 maisons ont été inondées et **41 247 familles sinistrées**, selon les rapports des COU départementaux.
- Un tremblement de terre de magnitude 5.5 s'est produit, ce mardi 6 juin à l'aube, dans la région de la Grand'Anse, provoquant l'effondrement de deux maisons à Jérémie. Quatre personnes sont mortes et 37 autres blessées, dont 22 de sexe féminin, selon les structures de Protection civile. La route nationale #7 est bloquée au niveau du morne Rampe, entre Jérémie et les Cayes.

- Le Centre d'opérations d'urgence national (COUN) demeure activé sous le leadership du Gouvernement haïtien et la coordination de la direction générale de la Protection civile (DGPC), pour appuyer les COU des départements affectés.

Période couverte

Période des opérations

Le présent rapport couvre la période allant du lundi 5 juin à 15 heures au mardi 6 juin à 15 heures. Il reprend l'essentiel des rapports produits par les COU départementaux du Centre, de la Grand'Anse, des Nippes, du Nord-Est, du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud et du Sud-Est et d'autres informations compilées par les sections de l'aire des Opérations. Le comité départemental de gestion des risques du département du Nord a également produit un rapport.

Date de publication

Le présent rapport est diffusé le mardi 6 juin 2023 à 17 heures.

Aperçu de la situation

Situation météorologique

Le niveau d'humidité et l'instabilité de l'atmosphère, constatés dans la région des Grandes Antilles, persistent en raison, selon l'Unité hydrométéorologique d'Haïti, de la présence de plusieurs ondes tropicales sur la mer des Caraïbes. De nouvelles pluies sont donc toujours possibles dans certains endroits du pays dans l'après-midi et dans la soirée du mardi 6 juin.

Observation sur Haïti

Ce mardi, le temps était généralement ensoleillé dans plusieurs départements du pays et partiellement nuageux dans les communes du département du Nord.



Situation des rivières et dans les communes inondées

Le lundi 5 mai, de nouvelles averses se sont abattues notamment le département du Nord, alors que les autres départements affectés par les pluies abondantes des 2 et 3 mai essayaient de s'en remettre.

Nord.- Les nouvelles averses, enregistrées le lundi 5 juin, dans le département du Nord, ont occasionné des dégâts légers principalement dans les communes du Cap-Haïtien, de Limonade, de Quartier-Morin, de Saint-Raphaël, d'Acul du Nord et de Plaine du Nord.

Plusieurs secteurs du centre-ville et de la périphérie du Cap-Haïtien ont été partiellement inondés. Des dépôts d'alluvions sur les voies principales rendent difficile la circulation à travers la ville. Alors que les exutoires sont obstrués d'immondices, l'accès à certains secteurs devient difficile à cause de la présence des eaux stagnantes.

Des plantations ont été inondées à Saint Raphael et plusieurs maisons ont été envahies par les eaux à Acul du Nord, Plaine du Nord, Bas-Limbé, Grande Rivière du Nord, Bahon, Limbé, Cap-Haïtien, Limonade et Quartier-Morin.

Prévision sur Haïti

L'Unité hydrométéorologique d'Haïti prévoit des averses et orages isolés, notamment sur les départements du Centre, du Nord, du Nord-Est, du Sud, de la Grand'Anse et de l'Artibonite en fin d'après-midi et en soirée du mardi 6 juin.

L'**avis météorologique** est maintenu pour la cinquième journée consécutive. L'UHM, relayée par les COU activés et les structures territoriales de gestion des risques de désastre des autres zones non directement touchées, demande aux habitants des zones à risque d'inondation, d'éboulement et de glissement de terre de rester vigilants et d'appliquer scrupuleusement les consignes de sécurité habituelle en cas d'averses.

Bilan partiel des dégâts



Bilan humain

Le bilan actualisé fait état de 51 décès, 18 disparus, 142 blessés. Un total de 41 247 familles sinistrées et 3 586 personnes encore abritées sont recensées à ce jour. Les personnes en vies humaines sont surtout signalées au niveau du département de l'Ouest notamment dans la commune de Léogâne où 24 personnes sont mortes.

Département	Commune	Maisons détruites	Maisons inondées	Maison endommagées	Pertes de bétail	Décès	Personnes évacuées/en abris*	Blessés	Disparus	Familles sinistrées
OUEST	Cité Soleil	59	15 002	572	153	1	2 080	55	3	18 416
	Ganthier					7				
	Carrefour	7	111	20		4		2		500
	Croix-des-Bouquets		1 700							1700
	Gressier	40	1 044			1		6	2	1 335
	Grand-Goâve	2		10					2	4 500
	Tabarre						150			
	Léogâne	712	7 626	920	2 500	24	1 072	74	9	8 550
	Port-au-Prince		4 500							4 500
SUD-EST	Marigot		25			3		3	1	25
	Belle Anse		843	56		4				843
	Bainet		10							10
	Grand-Gosier		169	45	215					169

Département	Commune	Maisons détruites	Maisons inondées	Maison endommagées	Pertes de bétail	Décès	Personnes évacuées/en abris*	Blessés	Disparus	Familles sinistrées
	Cayes-Jacmel		55							55
	Jacmel					3				
NIPPES	Miragoâne		327							327
CENTRE	Hinche		4							4
	Lascahobas			2						2
	Thomassique		4		22					4
NORD-OUEST	Baie de Henne		75			1	200	1		75
	Port-de-Paix					2		1		
GRAND'ANSE	Pestel						41			41
	Beaumont		55				43			63
	Les Irois		41							128
SUD	Cayes					1			1	
Total		820	31 591	1 625	2 890	51	3 586	142	18	41 247

*Les personnes en abris dans la commune de Léogâne sont hébergées dans trois sites : école Vitalem Ça-Ira, lycée Anacaona et poste de transfusion. À Tabarre, ils sont à l'église Le Rocher d'Horeb et à l'église de Pasteur Morin de Sainte Philomène.

Agriculture

Centre.- Les évaluations sectorielles confirment des pertes agricoles de bétails dans les communes de Hinche, Thomassique, Savanette et Mirebalais. Les pertes de jardins sont également enregistrées dans les communes de Baptiste et de Belladère. Les routes agricoles ont subi des dommages dans quasiment toutes les communes.

Grand'Anse.- Plus d'une trentaine de planteurs ont affirmé avoir perdu leurs jardins. **En effet**, des pertes agricoles et de bétails considérables étaient signalés à Pestel à la suite de la crue de la rivière La Hatte, des animaux des zones littorales emportés par les eaux. Des plantations ont été inondées à Fond Cap, Abricots, Vallières

Nippes.- Les évaluations se poursuivent concernant les pertes de cheptels bovins et caprins. Néanmoins, le département avait signalé des pertes en champs de bananes à **Petite-Rivière de Nippes** (Charlier, Madian) et à **Anse-à-Veau**, et aussi des pertes de denrées de haricots à Miragoâne, Paillant, Petit-Trou de Nippes, Plaisance et Fonds des Nègres.

Nord-Ouest.- Plus de 900 têtes de bétail ont péri dans les communes Baie-de-Henne (870) et de Jean-Rabel.

Ouest.- Dans la commune de **Fonds-Verrettes**, 95% de la campagne agricole de printemps sont totalement détruites. À **Léogâne**, 80 % des plantations de maïs, pois sont détruites et 95 % du

système de curage dans le cadre du programme d'apaisement social est inexistant. Le **captage de la rivière Momance** est fissuré. À **Cité Soleil** (Zone de Sibert, Vaudreuil) : 88 % des plantations des bananeraies sont détruites

Sud.- Des champs de maïs et de haricots sont dévastés à Camp-Perrin et dans d'autres communes.

Sud-Est.- Le secteur agricole est sévèrement affecté. L'évaluation sectorielle est en cours.



Infrastructures

Le tableau ci-après présente l'information actualisé concernant l'impact des dernières intempéries sur les routes et les ponts au niveau des différents départements géographique du pays.

Département	Type/nature/ampleur des dommages
Sud	Les infrastructures routières obstruées et/ou endommagées à la suite des pluies torrentielles survenues dans le département du Sud, les samedi 3 et dimanche 4 juin se trouvent dans les communes de/d' : Île-à-Vache (Pont Grande-sable), Camp Perrin, Maniche, Cavaillon (à hauteur Gros Marin), Aquin (Virgile, Route de Fond des Blancs), Tiburon et Coteaux. Des actions ont été prises par le ministère des Travaux publics, transport et communication pour rendre accessible les voies de communications sus-indiquées. Actuellement, le passage est possible sur ces routes à l'exception du Pont Grand de sable (Ile à Vache) présentant un sérieux risque d'effondrement car il n'est pas fermé à la circulation en dépit du fait qu'il soit fortement endommagé.
Grand'Anse	Des chutes de pierres sont remarquées en plusieurs endroits – zone de <i>Fanmpadra</i> , par exemple – sur la Nationale # 7. Il est à signaler que la circulation reste possible sur cet axe routier reliant le département de la Grand'Anse au département du Sud. En revanche, la circulation est complètement impossible, pour l'instant, sur la route de Moron (à hauteur Fondelin) conduisant vers la commune d'Abricots en raison d'un éboulement provoqué par le séisme du 6 juin 2023. Un cas d'affaissement de sol est signalé, également, entre la commune des Irois et Anse-d'Hainault à la suite du séisme.
Nippes	Des tronçons de route sont dégradés à Plaisance, à l'Anse à veau (2 ^e section), Miragoâne (2 ^e et 3 ^e sections), à Arnaud (1 ^{re} et 2 ^e sections), Fond des Nègres (2 ^e section) et Paillant (1 ^{re} et 2 ^e sections). La circulation est difficile dans la zone de Salagnac (Paillant) et Javel (Anse-a-Veau) et Mardi-gras et Gauthier civile à Plaisance du Sud. Le MTPTC est en train de faire le nécessaire pour déblayer les routes.

Sud-Est	<ul style="list-style-type: none"> • La route est de nouveau coupée à Morne Lacet en allant à Belle-Anse. • La route est très ensablée à Morne Dia à Pérédo. • Le tronçon Belle-Anse/Thiotte est très difficile d'accès. • Eboulement et glissement sur tout le département particulièrement sur la route de l'Amitié reliant Jacmel et la Nationale #2 puis Port-au-Prince. <p>N.B : Pas de mise à jour.</p>
Ouest	<p>Un important glissement de terrain a été enregistré, le samedi 3 juin, sur la route de Bourdon (commune de Port-au-Prince). La circulation reste toutefois possible pour les véhicules.</p> <p>N.B : Pas de mise à jour.</p>
Centre	<p>Les routes principales conduisant à Savanette et Boucan-Carré sont fortement endommagées à la suite des pluies diluviennes. Il en est de même pour certaines pistes agricoles au niveau du département. Des cas de glissement de terrain et d'affaissements sont signalés sur la route de Los Palis (Hinche) conduisant vers Thomassique. La circulation motorisée est possible mais reste très risquée.</p> <p>En outre, des cas de glissement de terrain sont signalés sur la Route nationale no 3, à proximité du Barrage de Péligre. Cette situation, quoique antérieure aux dernières intempéries (3, 4 juin 2023), présente un risque sérieux d'accident dans la zone et risque de compliquer davantage la réponse aux urgences déjà affectée par la défaillance des réseaux de téléphonie mobile.</p>
Nord-Ouest	<p>Plusieurs quartiers et axes routiers de la ville de Port-de-Paix (les Rues Dumarsais Estimé, Capois, Sténio Vincent, Ave de Trois Rivières, Vallière, Rue du quai, Djérilon, Nan Palan, rue Trois Grâces, La belle Place, DèLetan, Grigris, Desroulin, Bas vieux jourg) sont quasi-inaccessibles pour l'instant en raison des tonnes d'alluvions emportées par les eaux sauvages. Ils sont complètement en raison également des immondices charriées par les pluies diluviennes.</p> <p>Pas de mise à jour par rapport aux données fournies dans le rapport précédent.</p>

Environnement

Les fortes pluies des 2 et 3 juin ont entraîné des dépôts d'alluvions dans une vingtaine de rivières du pays, parmi lesquelles la Rivière grise, la Momance, la Rouyonne (Ouest), la Gosseline, la Grande Rivière de Jacmel (Sud-Est), la rivière Charlier de Petite Rivière des Nippes (Nippes) et la rivière Grand'Anse (Grand'Anse).

Des éboulements et des glissements de terrain ont affecté notamment les communes de Léogâne, Kenscoff, Carrefour, Petit-Goâve (Ouest), Thomassique, Lascahobas(Centre) et Thiotte (Sud-Est). Tandis que des dépôts de déchets ont obstrué les rues surtout à Port-au-Prince, Pétion-Ville, Gressier, Delmas, Tabarre, Cité Soleil, Léogâne, Grand Goâve, Fonds Verrette (Ouest), Jacmel (Sud-Est), Beaumont, Pestel, Irois (Grand'Anse) et Port-de-Paix (Nord-Ouest).

Des dépôts d'alluvions et d'immondices ont été également constatés dans les mangroves à Léogâne, Grand Goâve, Pointe-à-Raquette, Anse-à-Galet et Belle-Anse.

Actions entreprises



Coordination

La direction générale de la Protection civile a procédé à l'activation du COU national le samedi 4 juin 2023, pour assurer la coordination et le contrôle des opérations que sont en train de conduire sur le terrain les secteurs et les institutions étatiques et non étatiques, avec l'appui des partenaires humanitaires internationaux, en réponse aux intempéries enregistrées les 2 et 3 juin.

Le Premier ministre, Dr Ariel Henry, s'est rendu au COUN à deux reprises en moins de 24 heures pour s'enquérir de la situation et propulser les interventions urgentes pour aider aux populations sinistrées.



Information du public

L'aire Information du public du COU national a continué à communiquer sur les intempéries des 2 et 3 juin et aussi sur le tremblement survenu ce mardi matin. Elle a également publié une note sur les plateformes de la DGPC pour inviter les journalistes, les médias, nouveaux et traditionnels, et les influenceurs à relayer et à renforcer la diffusion d'informations utiles susceptibles d'aider les communautés, notamment les plus vulnérables, à se préparer par rapport aux dangers des cycloniques et autres phénomènes hydrométéorologiques.



Assistance à la population

Les actions de réponse se poursuivent sur le terrain. Le COUN a coordonné notamment l'envoi, ce mardi 6 juin, de **mille kits alimentaires** à Cité Soleil et à Tabarre (Ouest). Un camion d'eau potable sera déployé demain mercredi à Tabarre. Ce tableau reprend les interventions effectuées ou planifiées pour cette semaine.

Biens/services	Bénéficiaires	Acteurs / partenaires	Zones / sites	Commentaires
4 juin				
Plats chauds	300 femmes et enfants	La Fondation Barbancourt et un chef cuisinier	Zones avoisinantes de la Société du Rhum Barbancourt	Action ponctuelle
6 juin				
Kits alimentaires	1 000 ménages	FAES	Cité Soleil et Tabarre	Transport assuré par la logistique du COU national
Distribution de matériel de nettoyage	COUC et partenaires	CRS	Thiotte, Grand Gosier, Belle-Anse	30 brouettes, 30 pioches, 30 pelles (à raison de 10 pour chaque site), 10 bottes et 5 masses
Mobilisation de véhicules pour la coordination de la réponse	COUD Grand'Anse, SUD et Nippes	CRS	Jérémie	Appui logistique
En cours				
Mobilisation d'un camion de 6 000 gallons d'eau traitée	1200 ménages	Agerca	Aire métropolitaine de Port-Au-Prince, pour	Desserte directe des communautés touchées. Les bénéficiaires doivent avoir des récipients propres pour la distribution.
Appui logistique au COU national pour de transport de faible tonnage par voies maritime et aérienne.	NA	Agerca et son réseau	Les zones touchées	Conditions de sécurité acceptables
Minutes humanitaires	À déterminer	Opérateur téléphonique Digicel	Les COU activés	Priorité aux gestionnaires

Biens/services	Bénéficiaires	Acteurs / partenaires	Zones / sites	Commentaires
				d'urgence engagés sur le terrain.
Collecte de kits hygiéniques, des kits alimentaires, des produits pour le traitement d'eau	À déterminer	Agerca et son réseau et HERO	Huit points de collecte	Les points sont mis en place progressivement
Collecte grandes tentes pour le secteur santé.	À déterminer	Agerca et son réseau et HERO	Huit points de collecte	Les points sont mis en place progressivement
À partir d'Aujourd'hui (7 juin)				
Plats chauds pendant 15 jours (2 repas par jour)	4 083 personnes	CAPAC	Delmas, Silo, Cassagnol 19 / Nouvelle église de Dieu la Pentecôte Delmas 75, Fragneau Ville 8 / Nouvelle église de Dieu la délivrance Delmas 65 / Eglise de Dieu Union des frères Delmas 2 - Saint Martin – Tokyo /Kay Leme	Début dans l'après-midi donc un seul repas pour le 7 Juin.
8 Juin				
Plats cuisinés prêts-à-manger	7 542 personnes	CAPAC	Port-au-Prince/ 1 ^{re} Section Turgeau, St Jean Bosco - Portail St Joseph /Nan Geran	Des distributions de ration sèches de 30 jours sont prévues pour la semaine prochaine

Biens/services	Bénéficiaires	Acteurs / partenaires	Zones / sites	Commentaires
			Port-au-Prince/ 1 ^{re} Section Turgeau, St Jean Bosco - Portail St Joseph / Place Clercine Port-au-Prince / 1 ^{re} Section Turgeau, St Jean Bosco - Portail St Joseph / Nan Si	
Ration sèches de 30 jours (riz, pois, huile)	248 ménages	CAPAC	Léogâne / sites à définir	Si l'accès est obtenu.
9 Juin				
Plats chauds pendant 15 jours (2 repas par jour)	1 111 personnes	MOJDDE GIRADEL	Delmas 32 / Ecole Mixte Foyer de l'Education Tabarre, Croix des missions / Place Clercine Tabarre, 3 ^e Sec. Bellevue, Croix-des- Missions / Ecole Mixte Vision Nouvelle Port-au-Prince, 1 ^{re} Sec. Turgeau, Carrefour – Feuilles / Collège des sciences pédagogiques essentiel	

Besoins.- Tenant des évaluations conduites à cette date, les besoins suivants restent à couvrir :

Départements	Communes	Besoins urgents
Ouest	Neuf communes touchées (Léogâne, Ganthier, y compris Fonds-Parisien, Gressier, Carrefour, Grand-Goâve, Tabarre, Cité-Soleil, Croix-des-Bouquets et Port-au-Prince)	<ul style="list-style-type: none"> • De l'eau potable • 26 200 kits alimentaires • 26 200 kits d'hygiène incluant des kits pour bébés • 26 200 Kits de cuisine • Des couvertures de laine/Matelas/Vêtements • Des trousse de premier soin • Des lampes de poche et des piles • Des bottes • Des uniformes scolaires • Des pardessus
Sud-Est	Six communes touchées (Cayes-Jacmel, Marigot, Baint, Grand Gosier, Belle-Anse [Mapou et centre-ville] et Jacmel)	<ul style="list-style-type: none"> • 3 000 kits alimentaires • 3 000 kits d'hygiène • 3 000 kits de cuisine • Vêtements • L'injection de capitaux (transfert d'argent inconditionnel, programme d'argent contre travail...) • Déblaiement de la route de l'Amitié • Curage et déblaiement de la ravine Ti Bazil et de la rivière des Orangers à Jacmel
Nord' Ouest	Deux communes touchées (Port-de-Paix et Baie-de-Henne)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau potable • 3 700 kits alimentaires • 1 850 kits d'hygiène • 950 Kits de cuisine • 1 850 matelas • 1 850 couvertures de laine • 1 850 moustiquaires • 1 850 jerricanes
Nippes	Sept communes touchées (Petite-Rivière de Nippes [Charlier, Madian], Anse-à-Veau, Miragoâne, Paillant, Petit-Trou de Nippes, Plaisance, Fonds des Nègres)	<ul style="list-style-type: none"> • 327 kits alimentaires (haricot, riz, huile) • 327 kits d'hygiène (incluant des pastilles de chlore pour le traitement de l'eau, des pains de savon, des serviettes hygiéniques) • Des moustiquaires

Grand'Anse <i>(Pas de mise à jour)</i>	Trois communes touchées <i>(Pestel [Tozia, 5^e, centre-ville], Beaumont [Saint Martin], Irois [Pont-Piguy, nan Manyòk, Nan Moulén, Rue Merode])</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Des kits alimentaires • Des kits d'hygiène • Des kits de cuisine • Des pastilles de chlore pour le traitement de l'eau • Des moustiquaires • Des bâches et des kits de réparation
Nord	Dix communes touchées <i>(Acoul du Nord, Bas-Limbé, Cap-Haïtien, Grande Rivière du Nord, Bahon, Limbé, Limonade, Plaine du Nord, Quartier-Morin et St-Raphael)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • De l'eau potable • Des kits alimentaires • Des kits d'hygiène • Des kits aratoires • Des matelas

Agriculture

Besoins : Le secteur a souligné l'urgence d'effectuer le curage de canaux et de procéder, à moyen terme, à la réalisation d'activités génératrices de revenus et de distribution de bovins et de caprins dans les communes affectées.

Infrastructures

Le COU départemental de la Grand'Anse a déployé un engin des Travaux publics pour le déblayage de la route reliant Moron et Abricots, bloquée à hauteur de Fondelin, en raison d'un éboulement provoqué par le séisme du 6 juin 2023. L'accès a été rétabli en fin de journée.

Environnement

Le ministère de l'Environnement a effectué le déploiement des équipes de nettoyage de Service métropolitain de gestion des résidus solides (SMGRS) à Tabarre et maintient disponible son équipe technique pour d'éventuelles évaluations.

Besoins. - Les interventions nécessiteront la mobilisation de :

- Matériel et engins pour le curage des ravins et ravines;
- Outils aratoires pour les travaux de conservation sol;
- Carburant;
- Équipements divers (bottes, gants, casques de protection...)

Contraintes

- Plusieurs structures départementales font face à un manque de carburant notamment pour les déplacements d'une commune à l'autre.
- L'achement des intrants agricoles demeure difficile à cause des routes qui sont impraticables dans les zones touchées.
- Il est difficile d'assurer la livraison des biens au dernier kilomètre. Les processus pour le dédouanement des biens de secours sont longs et les coûts élevés des services logistiques faiblement financés.

Recommandations

Le COU national formule les recommandations suivantes à l'endroit des structures engagées dans la gestion des risques de désastre en Haïti :

- Poursuivre la mobilisation et l'acheminement dans des conditions sécuritaires acceptables les biens alimentaires et non-alimentaires destinés aux populations sinistrées, à l'instar du FAES et des structures de protection civile.
- Conduire de manière urgente et en les renforçant les travaux d'assainissement et de curage, y compris des canalisations, dans les principales agglomérations du pays, surtout dans les centres urbains de l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince;
- Mobiliser les moyens matériels et financiers pour le renforcement de l'information du public et le renforcement de la campagne spécifique du premier tiers de la saison cyclonique;
- Maintenir la surveillance des phénomènes sismiques et sanitaires et tenir la population en cas de besoin.
- Fournir l'accès aux ports pour le transport de gros tonnage. Le Semanah entend permettre aux organisations humanitaires de recevoir des biens de première nécessité, des médicaments et autres.

Prochain rapport le jeudi 7 juin 2023, à 17 heures.